

Socle de connaissances et de compétences professionnelles numérique (CléA Numérique)

CATEGORIE : A

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Certificat interprofessionnel**

En application du décret n° 2018-779 du 10 septembre 2018, le socle de connaissances et de compétences professionnelles numérique, fait l'objet, sur proposition du Comité Paritaire Interprofessionnel National pour l'Emploi et la Formation, d'une certification dénommée CléA Numérique, délivrée par un organisme à qui a été donné délégation, sur la base d'un référentiel paritaire.

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **100**

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **10/09/2018**

Mots clés : **CLEA**, **socle**, **NUMERIQUE**,
Certification de compétences interprofessionnelles

Identification

Identifiant : **3936**

Version du : **12/09/2018**

Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- Article D. 6113-2 et article D. 6113-3 du code du travail
- Décret n° 2018-779 du 10 septembre 2018

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le socle de connaissances et de compétences professionnelles numérique mentionné dans le décret n° 2018-779 du 10 septembre 2018, et modifiant le décret n° 2015-172 du 13 février 2015, complète le domaine relatif à l'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique du socle de connaissances et de compétences professionnelle (CléA) .

Il a pour objet l'acquisition des connaissances et des compétences relatives aux usages fondamentaux du numérique au sein d'un environnement de travail. Ces connaissances et compétences sont également utiles à la vie sociale, civique, et culturelle de de l'individu.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Sont identifiées dans le cadre du socle de connaissances et compétences professionnelles numérique les quatre domaines de compétences suivants :

Identifier son environnement et utiliser les outils associés.
Acquérir et exploiter de l'information dans un environnement professionnel numérisé.

Public visé par la certification

Tous publics

Interagir en mode collaboratif.

Appliquer les règles et bonnes pratiques de la sécurité numérique.

Le référentiel de compétences et de certification relatif aux usages des fondamentaux du numérique est disponible sur le site :

<https://www.paritarisme-emploi-formation.fr/ressources/clea/certificat-clea>

Modalités générales

Une évaluation préalable des compétences et des connaissances professionnelles du candidat à la certification CléA Numérique permet si nécessaire l'adaptation de l'action de formation aux besoins de celui-ci.

Les formations relatives à l'acquisition des compétences et connaissances peuvent être proposées indépendamment les unes des autres.

Liens avec le développement durable

Aucun

Evaluation / certification

Pré-requis

Aucun.

Compétences évaluées

Sont identifiées dans le cadre du socle de connaissances et de compétences professionnelles numérique les 4 domaines de compétences suivants :

Identifier son environnement et utiliser les outils associés.

Acquérir et exploiter de l'information dans un environnement professionnel numérisé.

Interagir en mode collaboratif.

Appliquer les règles et bonnes pratiques de la sécurité numérique.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Si l'évaluation du candidat établit qu'il maîtrise les compétences d'un des 4 domaines de compétences, ce domaine de compétences lui reste acquis pendant 5 ans sur une plateforme interprofessionnelle de suivi de CléA Numérique.

Durée de validité des composantes acquises :

5 ans

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

5 ans

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat CléA Numérique délivré sur délégation du Copanef.

Certificateur(s)

- Le Comité Paritaire National interprofessionnel pour l'Emploi et la Formation (Copanef)

Centre(s) de passage/certification

- Organismes évaluateurs habilités par le COPANEF : voir liste sur le site <https://www.paritarisme-emploi-formation.fr/ressources/clea/certificat-clea>

Plus d'informations

Statistiques

Aucune.

Autres sources d'information

<https://www.paritarisme-emploi-formation.fr/ressources/clea/certificat-clea>